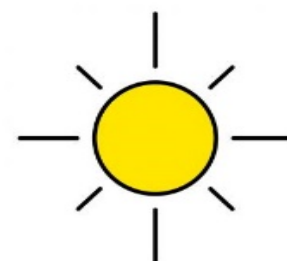


PROJET PEDAGOGIQUE

2023-2024

« Accueil de loisirs de mineurs sans HEBERGEMENT HABILITE PAR LA DDCSPP »



Les Cari' bouts

(SIVOS VILLIERS-VINEUX, JAULGES, CARISEY, DYE ET BERNOUIL)

3 RUE DES CHEVANNAIS

89360 CARISEY

Tel 03 86 75 57 71

Mobil 07 81 01 29 58

Mail centrelouisirscarisey@live.fr

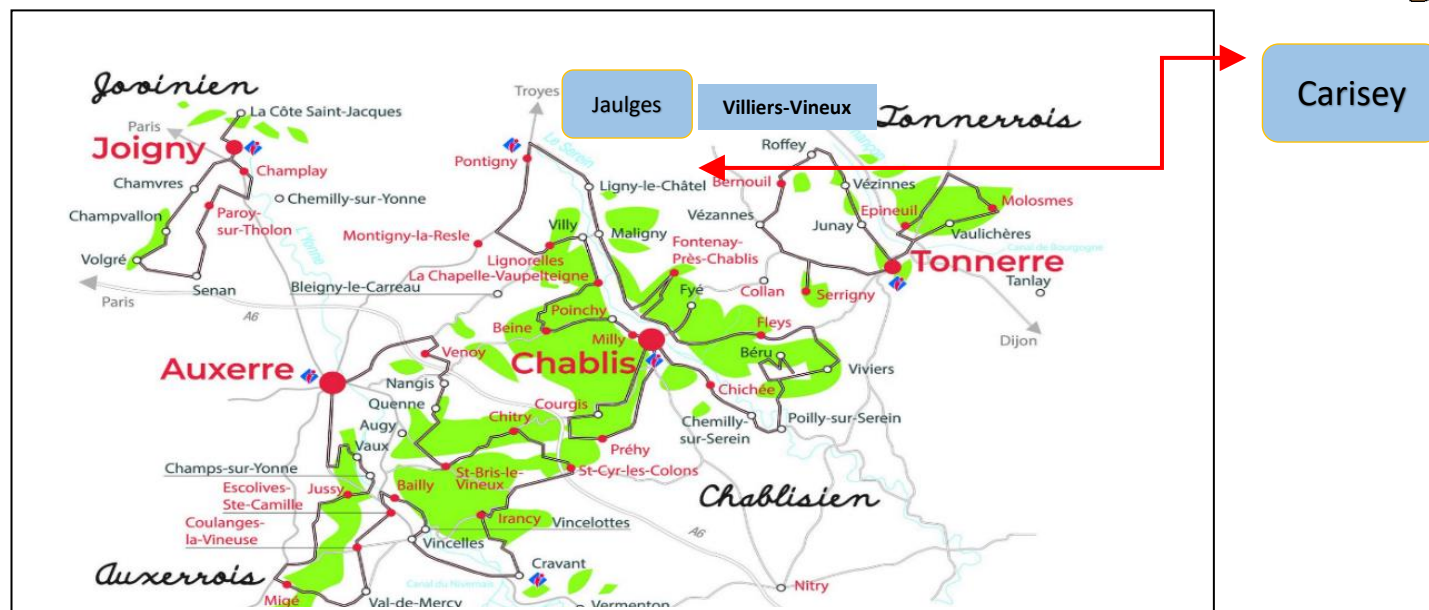




SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU GESTIONNAIRE ET PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE	Page 1
2 PRESENTATION DES LOCAUX DE LA STRUCTURE.....	Page 2
3 PRESENTATION DES DIFFERENTS SERVICES D'ACCUEIL.....	Page 3
4 PRESENTATION DU PERSONNEL.....	Page 6
5 REGLEMENT INTERIEUR.....	Page 7
6 OJECTIFS PEDAGOGIQUES « les enfants âgés de 3 - 6 ans »	Page 9
7 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES « les enfants âgés de 6 -12 ans »....	Page 12
8 PERSPECTIVE D'ACTIONS ET D'ACTIVITES.....	Page 15

1 PRESENTATION DU GESTIONNAIRE ET GEOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE



L'accueil de Loisirs est implanté sur un lieu unique « **la commune de Carisey** ». Cette commune se situe entre Saint Florentin chablais et Tonnerre.

Économiquement, la commune dispose de quelques artisans, commerces (boulangerie, restaurant) et résidence pour personnes âgées de 75 lits. Egalement plusieurs fermes laitières et céréales.

Le regroupement dispose de 3 écoles avec un total de 96 élèves.

- **Une école maternelle à Jaulges**
Accueille 17 élèves en TPS-PS-MS et 14 élèves en GS-CP.
- **Une école Primaire à Villiers-Vineux**
Accueille 18 élèves de CE1-CE2
- **Une école Primaire à Carisey**
Accueille 20 élèves de classe CE2-CM1-CM2
- Le gestionnaire de la structure d'accueil est un Syndicat Intercommunal regroupant les communes (Bernouil, Carisey, Dyé, Jaulges, Villiers-Vineux). Concernant notre place dans **la politique enfance-jeunesse du territoire, l'extra-scolaire dépend de la Communauté du Chablisien** qui regroupe plusieurs centres ce qui permet la mutualisation des actions et des rencontres entre directeurs et institutions.
- **Le centre est primordial pour l'attractivité des villages.** Celui-ci est à proximité de la résidence pour personnes âgées.
- Nous accueillons tous les midis une moyenne de quarante enfants. **Les repas sont cuisinés et préparés par le cuisinier de la résidence « Le Clos des Chevannais » et les matières premières sont distribuées par API restauration.** Le repas est accompagné avec du pain provenant de la Boulangerie de Carisey.
- Le matin et le soir le taux de fréquentation est minime, cela est dû au transport scolaire.
- Les mercredis et les périodes extrascolaires, nous accueillons les enfants sur une amplitude horaire de 11h00. (7h30-18h30) avec une fréquentation d'une quinzaine d'enfants. Dans l'ensemble, nous constatons une hausse au cours de cette année par rapport à l'année 2019.



2 PRESENTATION DES LOCAUX DE LA STRUCTURE

HALL D'ENTREE



Une salle de repos servant aussi de réfectoire pour les petits



Grande salle multifonction (servant de réfectoire et de salle d'activité)



Une grande salle multifonction

(Servant de réfectoire et de salle d'activité).

Nous disposons de claustra pour des raisons d'hygiène et afin de délimiter les espaces « réfectoire/salle de jeux » pour les périodes des vacances scolaires.)

JEUX DE MARELLE

(Elles ont été réalisées cet été avec les enfants)



Une petite salle d'atelier servant de réfectoire
(Pendant le temps périscolaire)
Dédiée principalement pour les 3-5 ans.

La cour de l'accueil de loisirs
« Fresque réalisée par les enfants »



Une cuisine aménagée.



Un terrain de jeux, 1 city-stade
« communale » à proximité de l'accueil

3 PRESENTATION DES TROIS DIFFERENTS SERVICES D'ACCUEIL



ACCUEIL DE LOISIRS « LES MERCREDIS »

Inscriptions à partir de 3 / 12 ans

Ouverture: 7h30 Fermeture : 18h30 Activités 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Avec un Accueil échelonné

7h30-9h00 & 13h00-14h00 & 17h00-18h30

Et une restauration

12h00-13h00



ACCUEIL DE LOISIRS « LES VACANCES »

Ouvert pendant les vacances scolaires

- 2 semaine en Octobre,
- 2 semaines en Février,
- 2 semaines en Avril,
- 3 semaines en Juillet,
- 1 semaine en Aout « la dernière semaine du mois ».

Inscriptions à partir de 3 / 12 ans

Accueil de loisirs :

Ouverture: 7h30 Fermeture : 18h30 Activités 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Avec un Accueil échelonné

7h30-9h00 & 13h00-14h00 & 17h00-18h30

Et une restauration

12h00-13h00

Ces 2 services peuvent accueillir au maximum 16 enfants âgés de 3 ans à 6 ans et 24 enfants âgés de 6 à 12 ans.

- L'inscription aux mercredis et aux vacances solaire peut être occasionnelle
- L'inscription pour les vacances est principalement favorisée à la semaine, celle-ci peut-être à la journée ou à la demi-journée en fonction du nombre de places restantes.
- L'accueil est également ouvert aux familles résidant à l'extérieur des villages du regroupement afin d'instaurer une plus grande mixité sociale ».



ACCUEIL PERISCOLAIRE



Matin Ouverture: 7h30 Fermeture : 8h45

Matin « Restauration Scolaire » 11h50-13h35

Soir Ouverture: 16h50 Fermeture : 18h30



Le Sivos assure le transport des enfants scolarisés du regroupement « Bernouil, Carisey, Dyé, Jaulges, Villiers-Vineux » le midi jusqu'à l'accueil de Loisirs se situant à Carisey ».

Un animateur est mis à disposition afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement dans le bus pendant les trajets scolaires.

Les matins :

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et fréquentant les écoles ci-dessous, sont récupérés à l'accueil périscolaire à 7h55 et ensuite déposés dans leur école respective.

- Jaulges (Petite section, Moyenne section, Grande section et CP)
- Villiers-Vineux (CE1 et CE2)

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et fréquentant l'école de Carisey (CE2, CM1 et CM2) sont récupérés à l'accueil périscolaire à 8h35 et ensuite déposés à leur école respective.

Les animateurs proposent pendant ce temps avant l'école; des jeux de société, du dessin ou des petites activités manuelles brèves au fil des saisons ou en fonction de la demande et des propositions des enfants.

Les soirs :

Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et fréquentant les écoles du regroupement sont déposés à 16h50 à l'accueil.

Un goûter (composé d'un fruit et /ou d'un produit laitier) est fourni à l'accueil et distribué aux enfants dans la grande salle.

Les animateurs proposent pendant ce temps après l'école; des jeux de société, jeux collectifs, du dessin ou des petites activités manuelles brèves au fil des saisons ou en fonction de la demande et des propositions des enfants.

Les midis :

Tous les enfants scolarisés sur le regroupement et inscrits à la restauration arrivent par le bus à 11h50.

- **Les enfants fréquentant l'école de Jaulges** (Petite section, Moyenne section, Grande section et CP) **et l'école de Villiers-Vineux** (CE1 et CE2), bénéficient de 1h00 de pause méridienne.

Ils sont récupérés à l'accueil à 12h55 et ensuite déposés dans leur école respective.



Les enfants fréquentant l'école de Carisey (CE2, CM1 et CM2), bénéficient de 1h00 de pause méridiennes. A la fin du repas, une démarche à la participation collective liée aux règles et aux respects de la vie en collectivité est mise en place.

Les enfants débarrassent leurs couverts et trient les déchets dans les poubelles respectives et procèdent au nettoyage de leurs tables.

Ensuite, les enfants ont l'avantage d'avoir 45 minutes de temps libre après le repas.

Les animateurs proposent pendant ce temps avant l'école; des jeux de société, jeux collectif, du dessin ou des petites activités manuelles brèves au fil des saisons ou en fonction de la demande et des propositions des enfants.

A 13h35, Ils sont récupérés à l'accueil et ensuite déposés à leur école respective.



INFO RESTAURATION COLLECTIVE



Les accueils en période scolaire avant et après la classe sont un temps de transition entre l'école et la maison. La pause méridienne est un moment convivial et une opportunité d'apprentissage de la vie en groupe, du partage, de l'autonomie. C'est également l'occasion de découvrir des aliments et des plats nouveaux. Les repas sont cuisinés et préparés par le cuisinier de la Résidence « du Clos des Chevannais » et les matières premières sont distribuées par API restauration. Le repas est accompagné avec du pain provenant de la Boulangerie de Carisey. Dans une démarche « éco-citoyen » les restes sont distribués aux poules de la maison de retraite afin d'éviter tout gaspillage.



Organisation du personnel pendant le repas avec les enfants

- **Les maternelles** mangent dans une pièce différente et séparément des grands afin de favoriser le calme pendant le temps du repas qui est un moment important de la journée pour le rythme de l'enfant. Deux animatrices mangent avec les enfants. C'est un moment convivial et d'échange où les enfants peuvent prendre leur temps pour partager un temps avec les autres. Les animateurs ne forcent pas les enfants à manger mais les incitent à goûter les aliments en petite quantité.
- **Les primaires** mangent dans la grande salle par petit groupe et sur des tables de 4 ou 6 couverts. Tous les jours, l'équipe et les enfants font un tirage au sort pour désigner un responsable de bruit sonore. C'est-à-dire, qu'il a pour mission d'intervenir dans la salle et d'indiquer à l'aide d'un panneau signalétique si le bruit est modéré, un peu bruyant ou trop bruyant. Cela permet aux enfants d'être attentifs à leur bien-être et à celui des autres. Les enfants et animateurs mangent ensemble. Les animateurs ne forcent pas les enfants à manger mais les incitent à goûter les aliments en petite quantité. Il arrive que certains plats soient servis à l'assiette mais de manière générale les plats sont servis comme dans un self. Sur la base du volontariat, l'équipe d'animation sollicite les plus grands âgés de 6 à 11 ans à accompagner et aider les maternelles le temps du repas. Cela permet de valoriser et responsabiliser les plus grands dans leurs prises d'initiatives et d'entraide.

4 PRESENTATION DU PERSONNEL



L'accueil de loisirs est sous la responsabilité de l'organisateur actuel :

(SIVOS VILLIERS-VINEUX, JAULGES, CARISEY, DYE ET BERNOUIL)

LA PRESIDENTE

Mme Marie Laure CAPITAIN

Actuellement l'accueil de loisirs est sous la direction, d'une directrice en contrat déterminé depuis le 1^{er} Mars 2019.

Elle est responsable pédagogique, se charge de la gestion quotidienne de la structure d'accueil, et de l'encadrement du personnel.

Toutefois elle fait partie intégrante de l'encadrement en tant qu'animatrice auprès des enfants.

DIRECTRICE

Mme Angélique PETIOT

Diplômé d'un BAC PRO Secrétariat/ Comptabilité

Diplômé d'un BPJEPS LTP

« Brevet Professionnel de la Jeunesse et des Sports de l'Education Populaire Tous Public »

Diplômé d'un BAFA

« Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation »

PSC1

« Prévention et Secours Civique Niveau 1 »

30H00/semaine et annualisée

L'équipe d'animation est composée principalement de 4 animateurs :

- Dont 2 titulaires du BAFA « Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation »
- 1 animatrice ayant l'équivalence au BAFA avec un CAP Petite enfance

LES ANIMATEURS

Mme LECAT Magali

Mme LARGY Pauline

Agent territorial d'animation
18h00/semaine annualisée

Agent territorial d'animation
20h00/semaine annualisée

**Diplômée
BAFA**

Diplômée
CAP Petite enfance
BEP Sanitaires et sociale
BAC ST2s

**Diplômé
BAFA**

Mme RAMOS Daniela

ATSEM

Agent territoriale spécialisée des écoles maternelles à « Jaulges »
11h20-13h20 « prise en charge des petits au moment du repas (périscolaire) »

Mme JEANDARME Sonia

ATSEM

Agent territoriale spécialisée des écoles maternelles à « Jaulges » Accompagnatrice transport scolaire (matin, midi et soir) et encadrante au moment du repas « périscolaire »

5 REGLEMENT INTERIEUR



- **Les priorités du directeur et des animateurs envers les enfants**

1. Toujours décider en donnant la priorité à l'intérêt de l'enfant, jamais uniquement à celui de l'adulte.
2. Garantir prioritairement à tout instant la sécurité physique, morale, affective et matérielle de l'enfant.
3. Rendre les enfants acteur de leurs vacances en permettant l'émergence de leurs idées sur leur vécu des vacances.
4. Valoriser les temps de vie quotidienne autant que ceux des activités d'animation.
5. Permettre à l'enfant la prise de responsabilités et l'accès à l'autonomie par une pédagogie adaptée à son âge.
6. Etablir un dialogue continu avec eux, être à l'écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités
7. Garder des réserves face au rôle que l'enfant nous fait jouer (parent-grand frère surveillant-enseignant.) Pas de démagogie pour être bien vu : attention de ne pas être le copain uniquement et ensuite, être complètement dépassé !
8. Guider l'enfant mais ne pas être trop directif
9. Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui
10. Le « NON » doit être expliqué et justifié.

- **Les priorités du directeur envers l'équipe**

1. Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
2. Valoriser le travail de chacun pour l'aider à exploiter au mieux son potentiel, dans une dynamique de responsabilisation et d'autonomie.
3. Faire évoluer ensemble le projet pédagogique pour chacun, quelle que soit sa fonction, donner du sens à son travail.
4. Favoriser le travail d'équipe : Compétence, Complémentarité, Concertation, Cohérence, Cohésion et Convivialité.
5. Privilégier des temps de réunions pédagogiques.
6. Veiller au respect de l'environnement du centre, des locaux et matériel mis à disposition

La directrice de l'accueil de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Ainsi, la directrice met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant au centre de loisirs.

- Un taux d'encadrement de 1 animateur pour 12 enfants.
- Un dossier complet pour chaque participant.
- Un suivi nominatif de tout traitement ou soins en cours pour l'enfant.
- Mise en place de l'affichage obligatoire sur les ACM.
- Un téléphone portable pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.
- Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations.



- **Les priorités de l'animateur par rapport à l'équipe**

1. L'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées.
2. Il doit être tolérant et garder sa personnalité en acceptant celle des autres.
3. Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés.
4. Ne pas hésiter à demander de l'aide.
5. Accepter les remarques plus ou moins des autres dans un but d'amélioration et non de reproche. Les adultes ont un objectif commun : les enfants.

- **Les animateurs envers les enfants**

1. Ne doivent pas Maltraiter un enfant : violence ou physique ou psychologique. Le licenciement serait automatique, avec rapport à la direction Départementale de la cohésion sociale des populations de l'Yonne (DDCSPP) et un dépôt de plainte.
2. Ne doivent pas fumer en présence des enfants (intérieur, extérieur, minibus), toujours se mettre en retrait lors des pauses de façon à ne pas leur montrer le mauvais exemple.
3. Doivent toujours utiliser un langage correct en présence des enfants.

- **Comportement des enfants**

1. Un enfant dont l'attitude mettra gravement en danger le groupe, les adultes ou lui-même sera exclu temporairement ou définitivement de l'accueil après consultation et décision des élus du SIVOS.



6 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES « les 3 - 6 ANS »



Introduction

*Extrait du livre ABC de la psychologie de Corinne Morel édition Jacques Grancher »
« Le développement mental de l'enfant entre 3 et 6 ans est prodigieux. Il se traduit naturellement par une évolution intellectuelle significative, mais également un retentissement très important au niveau de l'affectivité et de la socialisation de l'enfant. »*

Il faut tenir compte des périodes préparatoires

Le développement joue sur :

- **Les acquisitions intellectuelles**
- **L'évolution du raisonnement**
- **Les nouveaux outils utilisés par l'enfant, notamment le langage, le dessin et le jeu.**
- **La socialisation de l'enfant.**
- **La représentation et la conception du monde.**
- **La formation du jugement moral.**

Il faut aussi tenir compte de l'égoïsme de la pensée à cet âge.

La période préparatoire est essentiellement caractérisée par l'égoïsme qui explique la manière spécifique dont l'enfant parle et joue.

L'égoïsme s'exprime dans l'incapacité à prendre en compte plusieurs points de vue.

Ou plus exactement, par l'incapacité à prendre en compte un point de vue autre que le sien.

Il ne faut pas confondre égoïsme et égoïsme. Si la psychologie de l'enfant âgé de deux à sept ans est profondément marquée par l'égoïsme de sa pensée, cela ne signifie pas qu'il est égoïste, c'est-à-dire peu généreux ou peu enclin à partager.

OBJECTIF GÉNÉRAUX

- 1. Favoriser le développement intellectuel de l'enfant à travers le jeu et la découverte du monde de façon ludique.**
- 2. Favoriser l'apprentissage de la vie de groupe avec ses avantages et ses inconvénients à travers des actions culturelles et sportives.**

OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

« Les activités qui seront mises en place durant la journée, seront diverses et variées tout en respectant la courbe de rythme de vie de l'enfant. L'enfant a besoin d'avoir des temps calmes et des temps un peu plus condensés »

1. Mettre en place des jeux de motricité pour contribuer au développement psychomoteur de l'enfant.

- a. Mettre en place des jeux individuellement pour favoriser les performances de chaque enfant.
- b. Mettre en place des jeux traditionnels coopératifs ou d'opposition pour construire l'enfant face aux difficultés ou de l'entraide collective ou individuelle.



2. Mettre en place des sorties culturelles de façon à enrichir des connaissances sur le monde extérieur qui les entoure et qui est inconnu (favoriser la curiosité de l'enfant)

3. Mettre en place des activités plastiques

Attention ! il faut prendre en compte la capacité des enfants

« Réalisme fortuit : l'enfant de 3 à 4 ans découvre ou attribue après coup des similarités entre certaines traces graphiques qu'il a reproduites et les objets de la réalité. »

« Réalisme manqué : l'enfant de 4 à 5 ans le tracé est intentionnellement utilisé pour représenter des choses, mais l'incapacité de l'enfant conduit à la production de dessins dont les éléments sont juxtaposés les uns aux autres, sans relation de conformité avec la réalité. »

4. Mettre en place des actions créatives afin de développer l'imagination et la créativité

- a. Des jeux de construction

5. Mettre en place des actions sur la sensibilité

- a. A travers l'écoute musicale, le chant, des jeux d'expression corporelle
- b. A travers des jeux sur le goût et le toucher « modelage » ou « cuisine »

6. Mettre en place des jeux autour du langage

- a. A travers le jeu, le dessin, la lecture d'histoire et de jeu d'expression de marionnettes.

« L'enfant dispose dans la période préopératoire de nouveaux outils pour exprimer ou partager sa vie intérieure. C'est la fonction symbolique ou sémiotique définie par PIAGET.

L'enfant utilise des symboles ou des signes pour exposer sa pensée. Ces nouveaux outils sont le langage, le jeu créatif et le dessin.

Ce que l'enfant ne peut signifier avec des mots, il le dit à travers ses dessins ou à travers ses jeux. »

7. Mettre en place des temps de repos ou la sieste pour certain

« Chez certain enfant, ils ont conservé le besoin physiologique de la sieste, d'autres n'ont pas besoin ni en vie de dormir. Ils ont cependant de récupérer.

Il faut leur proposer avec insistance et conviction de se reposer. Mais il ne faut surtout pas forcer.

Certaines difficultés du sommeil chez l'adultes peuvent avoir leurs racines dans un mauvais vécu du sommeil imposé avec contrainte dans l'enfance.

Des exercices de relaxation adapté à leur âge sont souvent très efficaces. »

La sieste ou le temps calme est proposé à chaque enfant. Les plus petits vont dans le dortoir pour un temps de 45 min s'ils ne s'endorment pas. Ensuite, ils sont amenés à réintégrer le groupe. Les enfants qui font la sieste rejoignent le groupe quand ils sont réveillés. Les plus grands ont le choix entre sortir se défouler un moment à l'extérieur puis rentrer au calme ou rester dans la salle. En temps calme, lecture, dessins ou puzzle sont proposés.

Chaque enfant a un rythme qui lui est spécifique. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ces rythmes. Les besoins de repos et de sommeil sont importants à cette période de la vie. Il ne s'agit pas d'une perte de temps ni d'une punition et ne devra pas être vécu comme une contrainte. Le rythme de journée a été pensé d'après le rythme de la tranche d'âge. Les temps forts de la journée sont l'accueil, le repas, le temps de sieste ou temps calme, le goûter et l'accueil du soir. Sur ces moments, les animateurs sont d'autant plus vigilants à avoir un regard pour chaque enfant de manière à identifier les besoins ou difficultés de chacun pour pouvoir proposer des solutions adaptées et individuelles.



8. Mettre en place les temps d'hygiènes.

- Mieux connaître les gestes simples de propreté comme le lavage des mains avant le goûter ou après le passage aux toilettes,
- Connaître les raisons pour lesquelles on se lave.
- Découvrir les étapes du lavage de main et l'ordre de leur déroulement à l'aide d'illustration « pictogramme » afficher au-dessus de l'évier.

Conclusion : sur une journée, les activités sont proposées avec des niveaux d'exécutions différents de manière à s'adapter aux différentes tranches d'âges des enfants.

Sur le temps d'activité, les enfants sont répartis par groupe d'âge pour alléger le groupe de base et pour s'adapter au mieux au savoir-faire de chacun.

Les groupes ne sont pas non plus figés. L'équipe doit faire preuve de souplesse pour que chaque enfant se sente à l'aise dans son groupe et puisse être avec ses copains afin de s'épanouir au sein de la collectivité.

Une large place est réservée à la découverte de nouvelles activités. Des projets d'activités spécifiques sur le long terme ou sur la journée, adaptés aux différentes tranches d'âges seront mises en place par les animateurs.

Le repas est un moment assez calme où les enfants et animateurs mangent ensemble.

C'est un moment convivial et d'échange où les enfants peuvent prendre leur temps pour déjeuner, goûter les aliments et partager un temps avec les autres.

Les animateurs ne forcent pas les enfants à manger mais les incitent à goûter les aliments en petite quantité.



7 OBJECTIFS PEDAGOGIQUES « 6-12 ans »

Introduction

Le développement social de l'enfant entre 6 et 11 ans à la vie sociale et la vie scolaire se confondent : c'est le temps des découvertes les plus diverses en matière de connaissance et d'apprentissage, mais aussi par rapport à la vie en société et ses exigences, avec lesquelles il va devoir se composer.

Le centre de loisirs des 6-11 ans doit être un lieu ouvert à tous, au-delà de la question du mode de garde que peut représenter le centre de loisirs, celui-ci doit apporter aux enfants de nouvelles connaissances et compétences à travers différentes animations.

Il est également un espace où les parents peuvent se retrouver, échanger et où ils ont une réelle place dans le fonctionnement du centre de loisirs.

L'équipe doit prendre en compte les attributs des enfants âgés entre 6 et 11ans

- Âge de la **réflexion**, de l'**expansion**, de la **motivation personnelle** et des **crises**
- Concentration et mûrissement
- Âge du **sérieux**
- Contrôle croissant des **réactions émotives**
- Mesurer mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis
- Dispersion et turbulence
- Âge du **déséquilibre**
- **Curiosité**
- Participation, **camaraderie**, **bande**, groupe, équipe
- Besoin de valorisation et d'affirmation de soi
- **Dès 9 ans** : différences entre groupe des filles et des garçons
- **Importance du leader**
- Préoccupation et rêverie : **besoin de s'isoler**
- Expérience collective de loisirs : **besoin de jeux collectifs et esprit de compétition**
- **Dès 11 ans** : dénigrement et critique du monde
- Âge ingrat : **révolte, indépendance**
- Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : **besoin d'avoir des règles fixes et respectées**

Considérer l'enfant dans son individualité à l'intérieur du groupe

La construction de l'identité et de l'éducation peut se réaliser en contact et en échange avec les autres et avec l'environnement dans lequel vit l'enfant.

Le groupe prend une grande place dans la vie de l'enfant : il permet la sociabilisation, l'acquisition des règles de vie en société ainsi qu'apprendre à faire sa place. Le personnel doit veiller à ce que chaque enfant puisse se faire une place dans le groupe tout en étant respecté par ses camarades. L'apprentissage individuel de l'enfant est lié à l'apprentissage de groupe et à la vie en société. Chaque enfant doit pour cela être traité comme un individu unique à part entière et valorisé par les adultes.



1 Être capable d'assurer durant toute la prise en charge des enfants, leur bien-être, Leur sécurité physique, affective, morale et matérielle.

- Être en mesure de savoir à tout instant où se trouve n'importe quel enfant de son Groupe.
- Faire pratiquer les soins par des personnes titulaires de l'attestation Premiers Secours (PSC) NIVEAU 1 (anciennement AFPS).
- Être très vigilant sur les rapports de force dans un groupe d'enfants. Empêcher toute violence psychologique (exemple : prévenir les situations de boucs émissaires).
- Être à l'écoute des enfants, de leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés ou leurs particularités (Famille, santé, etc.).
- Respecter les valeurs (familiales, religieuses etc...) des enfants.
- Proposer des activités adaptées à chaque groupe d'enfants.
- Veiller à la propreté, au rangement du matériel et à l'aménagement (mobilier adapté) des lieux.

2 Favoriser les rencontres/ La mixité sociale/ le vivre ensemble

Nous avons constaté que la mixité sociale n'est pas un fait, en dépit de la proximité. Aller à la rencontre de l'autre et apprendre à le connaître nécessite pour tous, au préalable, une démarche.

Au sein de l'accueil de loisirs, nous souhaitons :

- Favoriser la rencontre inter-centre et intergénérationnel et permettre aux enfants d'appréhender la différence comme une richesse.
- Favoriser la tolérance, la solidarité.
- Développer la coopération et l'entraide.
- Lutter contre toute forme de discrimination ou de préjugé.
- Utiliser des temps informels pour que les enfants échangent entre eux et apprennent à vivre les uns avec les autres.
- Dans le cadre du respect tenir un rôle de médiation pour que les enfants règlent leurs conflits entre eux sans passer par la violence ou les insultes.

3 Favoriser l'autonomie et la responsabilisation par une pédagogie adaptée aux différents âges.

- **Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de gestes ou d'actions de la vie quotidienne en collectivité.**

Exemple : participer aux tâches quotidiennes de la vie de l'accueil « à la cantine, mettre la table, distribuer le goûter, préparer le matériel pour un jeu ou une activité, ranger et nettoyer le matériel après chaque utilisation, apporter de l'aide auprès des plus jeunes.

« Suivant le caractère des enfants, l'autonomie est acquise plus ou moins vite, c'est pourquoi l'équipe pédagogique respecte les rythmes de chacun et les encourage dans leurs efforts et leurs initiatives ». Plus l'enfant aura confiance en lui et plus il aura envie de participer activement à la vie du centre de loisirs avec les autres.



- **Accompagner l'enfant dans l'apprentissage du vivre ensemble.**
- **Construire les règles de vie avec les enfants, de façon ludique et positive pour le bien-être collectif.**

En se donnant les moyens de faire respecter ces règles, et de sanctionner le cas échéant, le cadre permet à l'enfant de se construire en déterminant un espace de liberté clair dans lequel il pourra s'épanouir.

Attention ! « Les règles de vie collective doivent être claires et acceptées de tous, enfants et adultes.

C'est pour cette raison que l'adulte a un rôle d'accompagnateur dans la mise en place des règles de vie.

Les règles ne sont pas figées, elles sont élaborées, pratiquées, négociées et redéfinies en fonction des besoins ou envies nouvellement observés ».

- **Favoriser les échanges entre les enfants et l'équipe éducative, dans une dynamique de respect, de dialogue, d'écoute et de confiance.**

Sensibiliser fortement les enfants au respect des personnes (enfants, animateurs), mais aussi des lieux et du matériel (propreté, rangement, des jeux adaptés à son âge).

4 Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant, en l'amenant à découvrir et exploiter toutes ses potentialités.

- Proposer des activités variées (sportives, culturelles, scientifiques ou artistiques), répondant le plus fidèlement possible aux désirs et aux besoins des enfants.
- Inciter l'enfant qui commence une activité à s'engager et à la terminer.
- Susciter la créativité, la curiosité, le plaisir et l'imaginaire de l'enfant et soigner par conséquent la présentation des activités (exemple : affichages, annonces théâtrales, etc.).
- Faire participer les enfants à la préparation, la mise en place, et le rangement de l'activité.
- Aménager l'espace avec les enfants pour qu'ils se l'approprient et aient envie d'y jouer (décoration des murs, etc.).
- Permettre à l'enfant d'exprimer ses envies et l'accompagner dans la réalisation de ses projets (conception, réalisation et analyse).

5 Faciliter l'implication des familles et renforcer les liens.

- Organisation des moments festifs, goûter de Noël, ateliers avec les parents.
-
- Favoriser l'échange en donnant des informations sur le déroulement de la journée pour l'enfant.



- Co-éduquer avec les familles, au travers de relations constructives et conviviales à l'occasion par exemple des temps d'accueil, des sondages d'opinion, etc.

« Exemple : Au départ de l'enfant, l'équipe doit être en mesure de donner aux parents des informations sur le comportement, le relationnel (avec les autres enfants ou l'équipe), Les activités (menées par l'enfant) et la vie quotidienne (sieste, repas, etc.). La direction est l'interlocutrice privilégiée pour régler les problèmes au cas où il y aurait difficulté à communiquer avec les parents »

- Être ou se rendre disponible pour échanger avec les parents
- Faire participer les parents à la vie de l'Accueil de Loisirs en favorisant les échanges grâce à des sorties exceptionnelles. Nous sollicitons les parents qui le peuvent à accompagner lors des sorties organisées. *« En général, nous avons une participation active et motivée de la part des familles qui le peuvent ».*
- Faire participer les parents qui le peuvent d'intervenir auprès de l'équipe et des enfants à partager et d'échanger leur savoir ou compétences dans certains domaines « musique, bricolage, l'art ... » *(Cet axe permettrait d'avoir une participation plus impliquée de la part des parents à la vie du centre).*

6 Favoriser l'éducation au développement durable à travers des animations en lien avec la nature et au sein de la structure d'accueil.

- Sensibiliser les jeunes à la fragilité de l'environnement et aux effets de l'homme sur celui-ci (expliquer et donner du sens aux gestes quotidiens qui seront plus facilement et durablement assimilés).

8 PERSPECTIVE D'ACTIONS ET D'ACTIVITE

- **Privilégier les rencontres entre les accueils** afin de favoriser une ouverture à l'extérieur et ainsi **éviter l'isolement social de nos jeunes en zone rurale.**
- **Partager les transports ou prestations à l'extérieur « spectacle d'intervenant, cirque, théâtre.... » afin de réduire les coûts.** *« Cela a déjà été réalisés avec les centres Flogny et Pontigny ».* Partager les transports cela permet d'avoir aussi un esprit écologique ».
- **Permettre aux animateurs des accueils collectifs d'échanger et de partager** leurs connaissances pour ainsi mettre **au profit des projets collectifs futurs.**
- Nous avons un **partenariat avec la maison de retraite** qui se trouve à proximité de notre accueil. Cela est notre point fort. **Des projets intergénérationnels sont mis en place.**
- **La maison de retraite détient une mini ferme (poules, bouc, âne, oies...).** Celle-ci permet aux enfants d'apporter **les restes du midi afin d'éviter tout gaspillage** si nous devions les jeter à la poubelle.
- Nous faisons **intervenir des intervenants extérieurs** en fonction de la thématique proposée durant la période des vacances mais ce n'est pas systématique. Nous trouvons cela judicieux car les animateurs ne sont pas compétents dans certains domaines (*exemple : sophrologie, Hygiène bucco-dentaire, musique ou sport ...*)
- Participer à des actions de solidarité et de citoyenneté par l'intermédiaire d'association.